

## Audience avec le DRFiP sur la section de SFP 31 accompagné de questions d'actualité pour toutes et tous

À la suite de notre Assemblée Générale, le bureau de section de *Solidaires Finances Publiques 31* a décidé d'écrire au DRFiP pour lui demander une audience sur son activité syndicale. En effet, plusieurs changements ont lieu dans notre fonctionnement, en particulier le départ en retraite en fin d'année de notre camarade Christian Terrance, aujourd'hui détaché à plein temps à titre syndical. Ce départ implique des « redéploiements » de temps syndical et un fonctionnement un peu différent à l'avenir. Nous souhaitons échanger sur ce sujet avec le DRFiP, en particulier pour qu'il fasse en sorte que les militantes et militants qui vont « monter en charge », et donc en absences, ne voient pas leurs droits contestés ou entravés.

Le DRFiP nous a donc reçus le mardi 11 juillet et, évidemment, nous avons saisi l'occasion de cette rencontre pour l'interroger sur plusieurs sujets d'actualité. C'est l'objet de ce compte-rendu.

### Tensions dans les services et relations humaines

Nous avons souhaité commencer par ce point parce que nombre de services sont en tension pour de multiples raisons, une situation de l'emploi qui est catastrophique, l'inconnu sur l'avenir des missions et des structures et l'actualité au travail comme par exemple le fiasco GMBI. Dans ces conditions, toujours plus dégradées, l'encadrement a un rôle majeur pour ne pas transférer ses propres pressions sur les personnels et montrer de l'empathie et de « l'intelligence managériale ». Force est de constater que, dans la grande majorité des services, l'encadrement assume ce rôle et que c'est toute une équipe qui porte le poids de l'inconséquence administrative et gouvernementale. Ce constat général ne doit pas faire oublier que ce n'est pas le cas de certains services : quand l'autorité se traduit parfois en autoritarisme, quand les objectifs de la « gouvernance » inatteignables la plupart du temps sont un horizon obsessionnel, quand par nature ou circonstance se manifeste une incapacité à poser un regard sur « l'autre » fait de compréhension et de bienveillance. C'est ainsi que nous avons régulièrement à intervenir, malheureusement bien souvent sur les mêmes services, en nombre réduit certes, mais avec une récurrence qui devrait conduire la direction à réagir bien plus vite qu'elle ne le fait en général.



Le DRFiP nous reconnaît ce rôle de lanceur d'alerte et dit en tenir compte pour tenter de rectifier le tir. Reconnaissons que c'est parfois vrai, mais avec quelle énergie et quel temps de latence !!! Mais aussi souvent rien de suffisamment fort n'est fait pour dissuader définitivement les quelques récalcitrant-e-s qui se calment le temps de l'orage et retrouvent bien vite leur vraie nature. Pour passer un message de bienveillance le DRFiP regrette l'annulation de la convention des cadres qui était la meilleure opportunité de rappel. Et il nous dit vouloir l'organiser au début de l'automne. Pour *Solidaires Finances Publiques 31* ce doit être son message fort de la rentrée et une traduction dans des actes plus marqués à destination de la petite poignée de chefs de services qui ne comprennent

toujours pas qu'em... les personnels, non seulement détruit les relations sociales du collectif et affecte les individus, mais au final dégrade le niveau et la qualité du travail.

Et personne ne pourra reprocher à *Solidaires Finances Publiques 31* de « mettre tout le monde dans le même sac », en témoigne notre lettre aux cadres que vous pouvez retrouver au lien suivant : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/375-convention-des-cadres-la-lettre-de-sfp31.html>



Nous tenons simplement notre rôle de représentants et défenseurs des personnels quand, et nous le répétons c'est très minoritaire, les comportements managériaux sont inappropriés et destructeurs.

Et puis, plus généralement nous avons évoqué le « blues des personnels » quasiment dans tous les services. Nous en citerons quelques-uns comme les CDIF et SIP confrontés à un accueil des usagers fortement compliqué par GMBI (voir plus loin), les SIE qui de la création des antennes et centres de contact aux questions sur l'avenir du recouvrement ne savent pas de quoi leur avenir sera fait ou encore les

SGC confrontés aux évolutions structurelles, aux transferts de charges et pénurie des emplois entre autres, sans parler des SPF qui subissent une « douche froide » dans l'indifférence humaine et administrative ou les Amendes qui continuent de crouler sous les courriers, mails et appels téléphoniques souvent agressifs. Au final ce sont quasiment toutes et tous les agent-e-s de la DRFiP qui souffrent, d'autant plus que la situation sociale dans son ensemble se dégrade régulièrement.

## Fiasco GMBI, TF et autres taxes : l'angoisse de la sortie des rôles

Nous ne revenons pas ici sur toute l'actualité liée à ce sujet que vous pourrez retrouver sur notre site : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/376-sfp31-gmbi-et-la-depeche-du-midi.html> et aussi, dans le message « tous agents » du mois de juillet, notre communiqué de presse.

La première crainte porte sur le report au 31 juillet et donc en pleine période de congés de la date de déclaration pour les usagers. *Le DRFiP évoque la présence de cadres en particulier la dernière semaine de juillet pour participer à la réception des usagers. Solidaires Finances Publiques 31* lui a rétorqué que ce n'était pas la présence de quelques cadres qui était une réponse à un problème de cette ampleur que l'administration centrale continue de nier.

Mais la prochaine préoccupation majeure se porte sur l'automne, parce que la sortie des rôles s'annonce plus que périlleuse. De l'augmentation des bases et des taux de TF plus la taxation GPSO en passant par les « surprises » liées à GMBI, sans compter la taxe d'urbanisme et les problèmes de mise à jour les services (particulièrement les CDIF mais aussi les SIP) et donc les personnels vont être soumis à une pression maximale. Aussi, nous demandons au DRFiP comment il entend anticiper cette période pour la préparer au mieux.



*Il nous répond qu'il partage nos préoccupations et l'a évoqué au niveau central et avoue « s'être senti un peu seul » à réaliser que ce serait compliqué. Il nous dit que, dans un contexte de suppressions de postes, il a fait le choix dans les mouvements locaux de « sanctuariser » les CDIF, mais deux sites seront confrontés soit à une mutation de cadre, soit à des congés maternité par exemple, qui pèseront. Il souhaite que le point d'entrée d'orientation soit l'accueil des SIP, ce qui se fait naturellement à Rangueil et moins à Muret. Pour lui, il faut tendre vers un accueil commun qui permette à minima d'assurer un « pré-tri » des usagers. Des IP de l'audit se forment, ainsi que d'autres cadres, qui pourront renforcer les services. Solidaires Finances Publiques 31 lui rappelle sa réflexion sur ces « cautères sur une jambe de bois » qui masquent bien mal la destruction massive des emplois. Enfin, il prévoit une rallonge de postes de vacataires et aurait souhaité embaucher des contractuels de longue durée que la DG refuse à ce stade. Solidaires Finances Publiques 31 lui réplique que s'ils pourraient sans doute aider au travail*



« courant » dans les CDIF (ce qui nécessitait un minimum de formation et de suivi chronophage), ils n'étaient ni formés, ni aptes à répondre aux sollicitations des usagers.

## La question des emplois : encore et toujours une pénurie catastrophique

*Solidaires Finances Publiques 31* n'est pas revenu sur une situation déjà largement développée tout au long de l'année, mais souhaitait évoquer les années 2024 et 2025 au regard des annonces faites par le ministre lors du dernier CSA Ministériel pour la DGFIP : en 2024 250 suppressions au lieu de 450 et pas de suppressions en 2025. Ceci pour rappeler que cela n'exonérerait en rien la DRFiP 31 d'avoir des suppressions sur ces deux années, en particulier au regard de la poursuite des restructurations comme celles du SPF et des SIE par exemple. Et ce que nous attendons du DRFiP est à cette période qu'il se batte pour que notre direction obtienne des stagiaires en nombre (même si nous regrettons toujours autant les conditions d'affectation). Ensuite qu'elle n'ait pas de suppressions, voire des créations globales, au regard des suppressions massives que nous connaissons depuis plusieurs années, de l'évolution démographique et économique du département et de l'état catastrophique des missions confrontées à une pénurie inacceptable de personnels.

*Le DRFiP confirme que la situation nationale ne veut pas dire que la direction sera protégée en matière de redéploiements. Il dit partager, pour l'essentiel, nos constats sur la situation, mais ne se sent pas toujours écouté... Il décline ensuite les nouvelles missions qui conduiront à créations d'emplois pour notre direction :*

– la priorisation de la mission Amendes avec la TTA-CAS qui pourrait avoir une 20<sup>ème</sup> de postes supplémentaires. Il précise que si la mission peut être scindée en 2 services, il plaide de son côté pour le maintien d'un poste unique en raison des liens nécessaires et utiles entre les deux. La décision nationale devrait

*intervenir vers la rentrée et espère être entendu sur la forme de la structure ;*

– la création de CGF Justice et DREAL représentant 20 à 30 postes sachant que celui de la DREAL pourrait être bi-site (Toulouse/Montpellier), lui plaide pour un site unique à Toulouse ;

– la création prévue pour 2025/2026 d'un CGF Intérieur avec 15 à 20 postes ;

Pour *Solidaires Finances Publiques 31* ces annonces ne répondent en rien au problème global de l'emploi à la DRFiP 31, parce que ce sont des postes créés certes, mais avec un import des charges correspondantes. Cela peut même renforcer les difficultés, en particulier parce que les personnels d'autres administrations ne suivent pas tous la mission. Ce que l'on demande à nouveau à notre directeur c'est de se battre pour que cesse la destruction idéologique d'une direction qui, ne serait-ce que par sa richesse économique et sociale, devrait être prioritaire pour l'intérêt général, comme pour assurer les meilleures rentrées budgétaires possibles.

## COMBATIVITÉ



## L'évolution du recouvrement et ses conséquences pour les SIP et les SIE

*Solidaires Finances Publiques 31* a rappelé que c'était un des dossiers sur lesquels « on attendait le DRFiP » en le questionnant sur le point où il en était de son côté. *Le DRFiP nous a répondu que ce n'était pas la révolution du recouvrement, ni pour le SIP ni pour le SIE, en particulier parce que l'outil commun n'était pas au point à ce stade. Ce n'est pas fait pour nous rassurer vraiment pour l'avenir !!!*

S'agissant des SIE après tous les coups qu'ils prennent, si le recouvrement est attaqué, ça sonne la fin du service !!! Il n'y a pas de cadrage de la DG à ce stade sur la question des seuils de transfert des SIE vers les PRS, pas plus que sur le recouvrement suite à Contrôle Fiscal. Son sentiment est que les directions auront la main, mais précise que ce n'est pas simple d'arbitrer une fois tous les facteurs de choix réunis. Ceci étant, il glisse que, pour lui, sur les dossiers les plus lourds de recouvrement forcé, le PRS serait sans doute plus efficace de même que pour les dossiers les plus compliqués.

Sur les SIP, notre sentiment conforté par la lecture de la note, est que la ligne de partage pourrait être le recouvrement amiable dans les SIP et le recouvrement forcé au PRS. *Le DRFiP nous dit que c'est la même question que pour les SIE sur les dossiers compliqués et qu'il n'y a pas plus de consigne globale sur ce*



point. Il indique que, pour prendre des décisions, il regardera au cas par cas en fonction de la situation des services et des sachants.

Enfin, nous avons évoqué la division du Recouvrement Forcé qui, du coup, devrait prendre de l'ampleur, tant dans son travail naturel que dans le soutien aux services, pourtant elle a été visée par des suppressions de postes. *Le DRFiP répond qu'il a conscience de l'ampleur de la tâche mais qu'il tient, dans ses choix de localisation des suppressions, à ce que la direction participe comme les autres services et qu'en conséquence les divisions doivent aussi contribuer.*

Eh bien oui, alors qu'ils s'en défendent à chaque fois que nous évoquons le sujet, c'est bien la question des moyens humains qui est au cœur de l'action de la DGFiP et de ses directions...

## L'immobilier à la DRFiP : le Directeur doit des réponses

*Solidaires Finances Publiques 31* voulait aborder cette question en particulier parce que le DRFiP s'est engagé depuis pas mal de temps à faire un point sur le sujet, au regard des restructurations, des directives de la DIE et de l'étude qu'il a commandée à un cabinet privé. *Le DRFiP nous dit qu'il respectera son engagement de présentation d'un schéma sur 3 ans qu'il va soumettre à la DG, mais à la rentrée parce que l'étude n'est pas entièrement finalisée. Son souhait est de vendre l'immeuble des Carmes et de « rendre » le bâtiment de Balma qui abrite le PNA et les services du ministère (action sociale, médecins de prévention). Il doit aussi tenir compte de la montée en puissance de la TTA-CAS et de la création de plusieurs CGF.*

*Plusieurs bâtiments sont donc interrogés par ces orientations : le CFP de Balma, la place Occitane, la Rue des Lois et la future Cité Administrative en particulier.* Nous avons stigmatisé l'orientation de la DIE toute en théorie/idéologie et conduisant à compresser les personnels. Pour nous, le DRFiP doit se battre sur ce sujet : pour préserver les conditions de travail des agent-e-s qui n'ont pas besoin, en plus de la souffrance au travail, de les voir se dégrader ; pour ne pas tomber dans la caricature des accueils du public normés par des théoriciens qui n'ont jamais vu un usager ; pour défendre la spécificité de la DGFiP en matière

d'archives vivantes et de gestion de la documentation papier. *Le DRFiP répond plus ou moins vaguement qu'il fait ce qu'il peut pour préserver un peu tout...* Pour *Solidaires Finances Publiques 31* la direction ne doit pas se laisser faire par une DIE/RPIE qui a, avant tout, une vision budgétaire de l'immobilier ignorant les réalités du terrain, du fonctionnement de notre administration et surtout, les conditions de travail des personnels. Et puis, à un an et demi de l'installation de la future Cité Administrative, nous avons demandé un point sur le sujet parce que nous pensons qu'on ne nous dit pas tout. Et nous en avons profité pour demander à la direction qu'une fois le déménagement effectué, elle maintienne des badges d'accès au parking Compans pour les agent-e-s de la rue des lois. *Sur ce point on a eu droit à un « oups » parce qu'ils n'avaient pas vu venir la question et vont y réfléchir...*

## Le « mercato » de l'encadrement : la fumée blanche devrait bientôt sortir

Sans faire le tour de tous les services concernés, savoir que les entretiens ont eu lieu pour plusieurs d'entre eux (SIP Cité, SIP et SIE Muret, SIP Rangueil), qu'un cadre est nommé, après un long intérim, à la division Collectivités Locales qui entraîne un changement au SDE, qui induit lui-même une arrivée extérieure au SIE Rangueil. Le changement au PED est acté, comme celui du SPF Toulouse. Le DRFiP confirme que notre bagarre pour qu'un poste d'Idiv expert en fiscalité internationale soit maintenu a porté ses fruits, un poste sera ouvert. Enfin, arrivée en vue d'un cadre de l'INSP (ex-ENA) à l'automne prochain pour remplacer un cadre de direction qui change de division.

**Pour finir, le bureau de *Solidaires Finances Publiques 31*, toujours à votre service, vous souhaite d'excellentes vacances et un bel été d'amitié et de partage.**

